



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance extraordinaire du conseil de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, tenue le 5 janvier 2018 à 20 h à la salle du conseil de l'hôtel de ville, située au 3000, chemin d'Oka à Sainte-Marthe-sur-le-Lac, sous la présidence de la mairesse M^e Sonia Paulus, à laquelle assistent Messieurs les conseillers François Racine, Jean-Guy Lajeunesse, Yves Legault et Jean-Guy Bleau.

RÉSOLUTION N° 2018-01-001

NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT la tenue de la présente assemblée extraordinaire;

En conséquence :

*Il est proposé par le conseiller Jean-Guy Lajeunesse
appuyé par le conseiller Jean-Guy Bleau
et résolu*

*De nommer madame Chantal Pilon afin d'agir à titre de secrétaire pour la présente assemblée
extraordinaire.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Copie certifiée conforme, ce 5^e jour du mois de mars 2018.


Kenny Duque,
Greffier



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance extraordinaire du conseil de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, tenue le 5 janvier 2018 à 20 h à la salle du conseil de l'hôtel de ville, située au 3000, chemin d'Oka à Sainte-Marthe-sur-le-Lac, sous la présidence de la mairesse M^e Sonia Paulus, à laquelle assistent Messieurs les conseillers François Racine, Jean-Guy Lajeunesse, Yves Legault et Jean-Guy Bleau.

RÉSOLUTION N° 2018-01-002

DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM –
NOMINATION – EMBAUCHE

CONSIDÉRANT QUE le poste de directeur général de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac sera vacant à compter du 8 janvier 2017;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à la nomination d'un directeur général par intérim pour exercer les fonctions reliées à cet emploi;

En conséquence :


Il est proposé par le conseiller Yves Legault appuyé par le conseiller François Racine et résolu

De nommer madame Chantal Pilon à titre de directrice générale par intérim de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, et ce, à compter du 5 janvier 2018.

D'autoriser la mairesse à signer, pour et au nom de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, l'entente intervenue entre les parties.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Copie certifiée conforme, ce 5^e jour du mois de mars 2018.


Kenny Duque,
Greffier



EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance extraordinaire du conseil de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, tenue le 5 janvier 2018 à 20 h à la salle du conseil de l'hôtel de ville, située au 3000, chemin d'Oka à Sainte-Marthe-sur-le-Lac, sous la présidence de la mairesse M^e Sonia Paulus, à laquelle assistent Messieurs les conseillers François Racine, Jean-Guy Lajeunesse, Yves Legault et Jean-Guy Bleau.

RÉSOLUTION N° 2018-01-003

LEVÉE DE LA SÉANCE

*Il est proposé par le conseiller François Racine
appuyé par la conseillère Jean-Guy Lajeunesse
et résolu*

De lever la séance à 9 h 10.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Copie certifiée conforme, ce 5^e jour du mois de mars 2018.

Kenny Duque,
Greffier